



DDP-YD/ETD (2019) 17(REV)

Strasbourg, 7 Mars 2019

Semaine de la jeunesse *Enter!* **NOTRE VIE. NOS DROITS.**

Les jeunes partagent leurs expériences de l'accès aux droits sociaux et célèbrent l'apport du Conseil de l'Europe dans leur quotidien

Appel à candidatures



Enter! = Solidarité, non aux discriminations !

Selon le Conseil de l'Europe, la cohésion sociale s'appuie solidement sur les droits de l'homme (codifiés par la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte sociale européenne révisée), et sur la reconnaissance de notre responsabilité partagée pour le bien-être de tous les membres de la société, en particulier de ceux qui sont dans la misère ou frappés d'exclusion.

Dans cette optique, la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe vise à offrir aux jeunes les mêmes chances et expériences leur permettant de développer les connaissances, compétences et savoir-faire nécessaires pour jouer pleinement leur rôle dans tous les domaines de la société.

Le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe a lancé le projet *Enter!* pour rechercher et promouvoir des réponses à la violence, à l'exclusion et à la discrimination qui affectent les jeunes en Europe, notamment dans les quartiers défavorisés. Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté en 2015 la [Recommandation CMRec\(2015\)3](#) (ou recommandation *Enter!*) sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux. La recommandation engage les gouvernements des États membres à mettre en œuvre des politiques publiques durables, fondées sur des données tangibles, qui prennent en considération la situation spécifique et les besoins des jeunes des quartiers défavorisés. Ces politiques devraient viser à prévenir et à éliminer la pauvreté, la discrimination, la violence et l'exclusion dont sont souvent victimes ces jeunes.

La Semaine de la jeunesse Enter!

En 2019, le Conseil mixte pour la jeunesse a entrepris d'examiner de quelle manière la recommandation est mise en œuvre dans les politiques de jeunesse et le travail de jeunesse de ses États membres et quelle est son incidence sur les jeunes des quartiers défavorisés. Ce suivi comprend une rencontre avec les jeunes, afin que ces derniers puissent prendre directement part à la discussion sur les conclusions et les recommandations issues de ce processus. Il s'agit de l'objectif principal de la Semaine de la jeunesse *Enter!*

La Semaine de la jeunesse *Enter!* associera des jeunes et des animateurs au processus de suivi de la mise en œuvre de la recommandation par les États membres et d'autres partenaires. Organisée à l'occasion des [70 ans du Conseil de l'Europe](#) dans le cadre de la présidence française du Comité des Ministres, cette semaine servira également d'exemple de la participation des jeunes à la mission et aux activités du Conseil de l'Europe. Les animateurs et les jeunes partageront leurs expériences de l'accès aux droits sociaux d'un point de vue local. Ces expériences seront ensuite mises à profit aux niveaux national et européen afin d'améliorer les résultats et les conclusions du processus de suivi de la recommandation *Enter!* La semaine réunira les jeunes dans le but commun de construire une Europe fondée sur les droits de l'homme, la démocratie et l'inclusion. Cet événement sera un lieu propice à l'engagement des jeunes, où les participants de tous les États membres pourront échanger, célébrant ainsi leur diversité et leur créativité.

L'événement rassemblera quelque 200 jeunes et 50 animateurs ainsi que des représentants d'organisations de jeunesse œuvrant pour l'accès des jeunes aux droits.

Objectifs de la semaine

- Contribuer au suivi de la mise en œuvre de la recommandation Enter! avec le concours de jeunes et d'animateurs, en s'appuyant sur les réalités de leur quotidien et leurs attentes en matière d'accès aux droits sociaux.
- Mettre en lumière, par la discussion, le rôle du travail de jeunesse et des politiques de jeunesse locales dans la promotion de l'accès aux droits sociaux pour tous les jeunes.
- Célébrer les 70 ans du Conseil de l'Europe en soulignant l'engagement et l'apport des jeunes dans la défense des droits de l'homme et de la démocratie, dans le cadre des priorités de la présidence française du Conseil de l'Europe.
- Parvenir à des propositions du Conseil de l'Europe et d'autorités nationales et locales sur des actions à court et à long terme destinées à faire progresser l'accès des jeunes aux droits sociaux.
- Proposer une expérience d'apprentissage interculturelle fondée sur la créativité et l'interaction avec des jeunes à Strasbourg.

Résultats

Le travail accompli par les participants pendant la semaine sera mis en commun et publié sous la forme :

- de conclusions et de propositions concernant l'examen de la recommandation Enter! et les réalités de l'accès aux droits sociaux des jeunes issus de quartiers défavorisés,
- d'un message au Conseil de l'Europe à l'occasion de son 70^e anniversaire reprenant les attentes et les souhaits des participants,
- d'un film/reportage vidéo sur la semaine,
- d'un rapport écrit/d'une publication présentant les moments forts de la semaine.

Participants

La Semaine de la jeunesse Enter! rassemblera quelque 200 jeunes et 50 animateurs, des représentants d'autorités locales ainsi que des représentants d'organisations de jeunesse œuvrant pour l'accès des jeunes aux droits.

Les personnes intéressées doivent déposer leur candidature en groupe (groupe national, local, de quartier), chaque groupe devant être accompagné par un animateur. Dans l'idéal, l'animateur et les jeunes de son groupe auront déjà participé à des activités en lien avec l'accès des jeunes aux droits. Des participations individuelles pourront être acceptées, dans un nombre limité.

Il est souhaitable que les participants (jeunes, animateurs et représentants d'autorités locales) participent activement à des activités/projets ou viennent de contextes en lien avec la recommandation *Enter!* :

- projets élaborés et mis en œuvre par des stagiaires de la formation de longue durée Enter! ;
- projets consacrés à l'accès aux droits sociaux pour les jeunes des quartiers défavorisés subventionnés par le Fonds européen pour la jeunesse ;
- projets ou programmes de travail de jeunesse soutenus par les autorités nationales ou locales, déployés dans des quartiers défavorisés et visant à améliorer l'accès aux droits sociaux pour les jeunes ;

- projets mis en œuvre par des autorités locales ou régionales dans le cadre de mesures de soutien prévues au titre du projet Enter! ou dans le cadre du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ;
- projets ou activités de travail de jeunesse conduits par des organisations de jeunesse proposant des sessions d'étude dans les Centres européens de la jeunesse ;
- Centres de la jeunesse ayant reçu le label de qualité du Conseil de l'Europe ;
- organisations partenaires et personnes participant à des activités engagées au titre des plans d'action du Conseil de l'Europe (en Azerbaïdjan, au Bélarus, en Fédération de Russie et en Ukraine, par exemple).

Les organisations, réseaux et institutions souhaitant participer à la semaine doivent en faire la demande avec un groupe. Chaque groupe doit compter au minimum deux jeunes et au maximum dix, qui seront accompagnés par des animateurs. La parité entre les sexes doit être respectée au sein du groupe.

Tous les participants doivent :

- a) être résidents dans un État membre du Conseil de l'Europe ou d'un État signataire de la Convention culturelle européenne ;
- b) avoir entre 16 et 23 ans (les jeunes de moins de 18 ans devront avoir des dérogations et des autorisations spécifiques en règle) ;
- c) être en mesure de travailler en anglais ou en français, les deux langues de travail de la semaine ;
- d) participer activement à un projet de travail de jeunesse sur l'accès aux droits sociaux ;
- e) être en mesure de partager leurs expériences et leurs idées et vouloir s'investir pleinement dans la Semaine de la jeunesse Enter!

Le Conseil de l'Europe encourage à se porter candidats les jeunes et animateurs correspondant au profil décrit ci-dessus, sans distinction de sexe, de handicap, de situation maritale ou parentale, d'origine raciale, ethnique ou sociale, de religion, de convictions ou d'orientation sexuelle.

Procédure de candidature et sélection des participants

Avant de faire acte de candidature, l'organisation ou l'animateur chargé d'accompagner le groupe devrait s'assurer que les jeunes participants sont disponibles, intéressés et prêts à participer à la Semaine de la jeunesse Enter! Une liste prévisionnelle de participants doit être communiquée lors du dépôt du dossier. Cette liste pourra être légèrement remaniée à l'issue de la procédure de sélection.

Les candidats ont **jusqu'au 15 avril** pour déposer leur demande sur <http://youthapplications.coe.int/>.

Aspects pratiques et financiers

Frais de déplacement

Les frais de déplacement (pour un voyage aller-retour à Strasbourg) sont à la charge des partenaires ou organisations qui envoient des participants. Le Conseil de l'Europe peut couvrir certains frais de déplacement à titre exceptionnel, sur présentation de justificatifs et dans la limite des ressources budgétaires allouées à l'activité.

Frais de visa

Les frais de visa seront remboursés par le Conseil de l'Europe sur présentation des pièces justificatives nécessaires. Le Conseil de l'Europe adressera également des lettres d'invitation à des fins d'obtention de visa le cas échéant.

Lieu et hébergement

La Semaine de la jeunesse Enter! se déroulera au Centre européen de la jeunesse à Strasbourg (France) et au siège du Conseil de l'Europe. Le Conseil de l'Europe assurera l'hébergement et les repas de l'ensemble des participants, qui seront logés au Centre européen de la jeunesse ou dans des hôtels à proximité pendant toute la semaine.

Langues de travail

Les activités se dérouleront en anglais et en français. Une interprétation simultanée sera assurée lors des sessions plénières et de certains groupes de travail.

Informations complémentaires et contact

Pour d'autres informations ou questions relatives au présent appel à candidatures, veuillez contacter youth_enter@coe.int.

Projet de programme



Dimanche 7 juillet

- Arrivée des participants
- Enregistrement au Centre européen de la jeunesse
- 19h00 Dîner au Centre européen de la Jeunesse
- 20h30 Rassemblement informel

- 19h00 Dîner au Centre européen de la Jeunesse
- Soirée organisée par les participants

Lundi 8 juillet

NOTRE VIE

- 09h15 Rassemblement au Centre européen de la jeunesse à Strasbourg
- Enregistrement et activités de bienvenue
- 11h30 Ouverture officielle de la semaine au siège du Conseil de l'Europe (Palais)
- Attentes, propositions et introduction du programme de la semaine
- 12h45 Déjeuner
- 14h30 *Notre Vie* : droits sociaux dans la vie des jeunes
- Par groupes de travail
- 17h15 Synthèse des groupes de travail

Mardi 9 juillet

NOTRE VIE – NOS DROITS

- 09h15 Ouverture de la journée au siège du Conseil de l'Europe (Palais)
- 09h45 Introduction des résultats préliminaires du suivi de la recommandation Enter!
- 10h30 L'avis des jeunes et des animateurs sur l'accès des jeunes aux droits sociaux aujourd'hui
 - Groupes de discussion et de travail
- 12h45 Déjeuner
- 17h30 Départ pour le Jardin des Deux Rives
- 19h00 Pique-nique ou barbecue au Jardin des Deux Rives (en Allemagne et en France)

Mercredi 10 juillet

NOS DROITS

- | | |
|--|---|
| <p>09h15 Ouverture de la journée à différents endroits de Strasbourg</p> <p>09h45 Ateliers sur les droits sociaux et le travail de jeunesse avec de jeunes Strasbourgeois/es</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation des jeunes • Egalité entre les femmes et les hommes • Anti-discrimination • Apprentissage interculturel • Éducation aux droits de l'homme • Démocratie • Travail de jeunesse (reconnaissance) • Construction de la paix • Lutte contre le discours de haine • ... <p>16h30 Quartier libre à Strasbourg</p> | <p>09h45 Introduction au projet de conclusions et au Message de la semaine</p> <p>10h15 Préparation du Message adressé au Conseil de l'Europe et idées pour un suivi futur des participants</p> <p>12h45 Déjeuner</p> <p>15h00 Réunion au Conseil de l'Europe (Palais)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résumé vidéo de la semaine • Conclusions sur le suivi de la recommandation Enter! • Présentation du Message adressé au Conseil de l'Europe et aux États membres <p>16h15 Pause</p> <p>17h00 Séance de clôture</p> <p>19h30 Réception et concert offerts par la Ville de Strasbourg</p> |
|--|---|

Jeudi 11 juillet

NOTRE EUROPE

Vendredi 12 juillet

- | | |
|--|--------------------------------|
| <p>09h30 Ouverture au siège du Conseil de l'Europe</p> | <p>Départ des participants</p> |
|--|--------------------------------|

Un programme et un calendrier détaillés sont en cours d'élaboration. Ils seront communiqués ultérieurement aux participants sélectionnés.